

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025\_080  
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

**Séance en date du 8 juillet 2025**

**7. « Approbation des délibérations des CFVU du 15 mai 2025 et du 26 juin 2025 »**

**Point n°7.3 Hors campagne DU, DIU, Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026  
(CFVU du 26 juin 2025 – pour vote)**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 26 Membres représentés : 6 Total : 32	Suffrages exprimés : 32  Pour : 32 Contre : 0

**VU** le code de l'éducation, et notamment l'article L.712-6-1 ;

**VU** la délibération 2024-2025\_118 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les modifications autres, modifications de tarifs et refonte des DIU présentés par l'UFR Santé pour l'année universitaire 2025-2026, à savoir :

- Refonte DIU Thérapeutique anti-infectieuse
- Modifications autres - DIU Médecine Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté
- Modifications autres - DIU d'Urgences infirmier de Bourgogne Franche-Comté
- Modification tarifs - DIU Médecine Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté
- Modification tarifs - DIU d'Urgences infirmier de Bourgogne Franche-Comté



Besançon, le 08/07/2025

Le président,

Hugues DAUSSY

*Annexe :*

*Annexe 7.3.1 Délibération 2024-2025\_118 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur.*

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités*

*Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

**DÉLIBÉRATION N°2024-25\_118  
de la commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 26 juin 2025

6. Hors campagne DU, DIU, Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026 :
- 6.1- Refonte DIU Thérapeutique anti-infectieuse
  - 6.2- Modifications autres - DIU Médecine Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté
  - 6.3- Modifications autres - DIU d'Urgences infirmier de Bourgogne Franche-Comté
  - 6.4- Modification tarifs - DIU Médecine Urgences Vitales de Bourgogne Franche-Comté
  - 6.5- Modification tarifs - DIU d'Urgences infirmier de Bourgogne Franche-Comté

La délibération étant présentée pour AVIS

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20  Membres présents : 17 Membres représentés : 11 Total : 28	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 28  Pour : 28 Contre : 0
--	--

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;  
Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, donnent un avis favorable aux modifications autres, modifications de tarifs et refonte des DIU présentés par l'UFR Santé pour l'année universitaire 2025-2026.

Besançon, le 26 juin 2025

Le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur

Hugues DAUSSY  
UNIVERSITÉ  
MARIE & LOUIS  
PASTEUR



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :  
- Hors campagne DU, DIU, Prépa pour l'année universitaire 2025-2026.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités  
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*

6.1-DIU de Thérapeutique Anti-Infectieuse  
Création 2025-2026 signé

## DEMANDE DE CREATION

### DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

#### 1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

##### TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)  
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

**INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES** (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE DE THERAPEUTIQUE ANTI-INFECTIEUSE**

##### PARCOURS PEDAGOGIQUES<sup>1</sup>

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ?  Oui  Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : \_\_\_\_\_

PARCOURS : \_\_\_\_\_

##### COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON**

##### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

- Nom et prénom : **CHIROUZE Catherine**
- Statut : **PUPH**
- Coordonnées professionnelles
  - Email : **catherine.chirouze@univ-fcomte.fr**
  - Tél. : **03 81 21 93 54**

**NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION** : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)  
Attention les DU et DIU ne délivrent pas d'ECTS.

**Bac + 5 (Master)**

**NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION** : **une année**  
**DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION** : **2025-2026**

<sup>1</sup> Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

**Le DIU de Thérapeutique anti-infectieuse a été créé en 2009. Cette maquette est un renouvellement.**

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1<sup>re</sup> année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026
- La 2<sup>e</sup> année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / \_ / \_ / - 20 / \_ / \_ /
- La 3<sup>e</sup> année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / \_ / \_ / - 20 / \_ / \_ /

**CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE**

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	MEDECINE	07	MEDECINE

## 2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

**COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :**

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**
- Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Thierry MOULIN**
- Email : **direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr**
- Tél. : **03 63 08 22 00**

**COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : Aucune**

(À décliner pour toutes les composantes associées)

**ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :**

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement : **UFR Sciences de Santé**
  - Adresse : **7 boulevard Jeanne d'Arc 21000 DIJON**
  - Directeur : **Pr Marc MAYNADIE**
  - Email : **doyen.sante@u-bourgogne.fr**
  - Tél. : **03 80 39 33 04**
  - Responsable pédagogique : **Pr Lionel PIROTH**
    - Email : **lionel.piroth@chu-dijon.fr**

**LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :**

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**
  
- Nom de la composante : **UFR Sciences de Santé**
- Adresse : **7 boulevard Jeanne d-Arc 21000 DIJON**

### 3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

#### ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Ce diplôme a pour objectif de délivrer un enseignement intégré (microbiologique et clinique) et actualisé régulièrement de thérapeutique anti-infectieuse, l'enseignement de 2e cycle étant supposé acquis, et de placer les participants en situation de pratique quotidienne en ville ou à l'hôpital.

À l'issue de la formation, les étudiants disposeront des outils leur permettant de prescrire les traitements anti-infectieux adaptés à la pathologie infectieuse et aux terrains (immunodéprimés, insuffisants rénaux, enfants, etc).

*Contexte de création et finalité de la formation.*

*Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).*

#### METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :
- Désignation des code(s) ROME correspondants :

Pharmacien J1202  
Médecin J1102

#### PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

*Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés*

Aucun

### 4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

#### MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel  
 Distanciel  
 Hybride (présentiel et distanciel)  
 Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

#### PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

- Etudiants du 3<sup>e</sup> cycle de médecine et de pharmacie
- DFMS/DFMSA (ils sont autorisés à s'inscrire au DIU malgré leur arrivée au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> séminaire)

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

- Docteurs en médecine, diplôme français
- Docteurs en pharmacie, diplôme français
- Médecins étrangers ayant un diplôme de docteur en médecine et ayant le droit d'exercer dans leur pays
- Sur dérogation, toute personne dont l'activité professionnelle implique une bonne connaissance de l'utilisation de traitements anti-infectieux (infirmières, délégués médicaux, vétérinaires, dentistes...)

## PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

*Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée*

- Etudiants du 3<sup>e</sup> cycle de médecine et de pharmacie
- DFMS/DFMSA (ils sont autorisés à s'inscrire au DIU malgré leur arrivée au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> séminaire)
- Docteurs en médecine, diplôme français
- Docteurs en pharmacie, diplôme français
- Médecins étrangers ayant un diplôme de docteur en médecine et ayant le droit d'exercer dans leur pays
- Sur dérogation, toute personne dont l'activité professionnelle implique une bonne connaissance de l'utilisation de traitements anti-infectieux (infirmières, délégués médicaux, vétérinaires, dentistes...)

## DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 66h de cours magistraux
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : néant

*Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.*

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Présentation générale de la formation :

*Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)*

Formation organisée sur dix séminaires d'une journée (un vendredi par mois) alternativement à Besançon ou à Dijon sous forme de pédagogie interactive/ Les enseignements sont délivrés par les enseignants de maladies infectieuses et d'autres disciplines le cas échéant.

Ce diplôme a pour but d'actualiser et approfondir ses connaissances en Thérapeutique Anti-Infectieuse en pratique de ville et hospitalière.

Les étudiants DFMS/DFMSA sont autorisés à s'inscrire au DIU Thérapeutique anti-infectieuse malgré leur arrivée au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> séminaire. Les supports pédagogiques des enseignements qu'ils n'auront pas suivi leur seront fournis.

**Programme détaillé :**

Ajouter autant de lignes que nécessaires.  
Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Principes généraux de microbiologie	Revoir les notions de bactériologie nécessaires à la compréhension des prescriptions des antibiotiques	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Bon usage des anti-infectieux	Connaitre les principaux éléments du bon usage des anti-infectieux	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Antibiotiques	Actualiser les connaissances des molécules des différentes classements d'antibiotiques	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Antiparasitaires Maladies vectorielles et zoonotiques	Connaitre les principaux antiparasitaires et leurs indications dans les pathologies parasitaires d'importation Connaitre les principales zoonoses et maladies vectorielles autochtones et d'importation ainsi que leur prise en charge	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Infections virales Infections selon le terrain	Actualiser les connaissances sur les principales molécules antivirales Connaitre la prise en charge des principales infections à Herpes virus Connaitre les hépatites virales chroniques Acquérir des connaissances sur les spécificités de prescription des anti-infectieux en fonction du terrain : enfant, femme enceinte, personne âgée	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Pathologies infectieuses 1	Connaitre les critères diagnostiques, les propositions préventives et thérapeutiques validées par les données de la littérature ou les avis d'experts	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en

Pathologies infectieuses 2	Connaître les critères diagnostiques, les propositions préventives et thérapeutiques validées par les données de la littérature ou les avis d'experts	Enseignement magistral Pédagogie interactive	septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20 Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Pathologies infectieuses Vaccinologie	Connaître les critères diagnostiques, les propositions préventives et thérapeutiques validées par les données de la littérature ou les avis d'experts Acquérir des connaissances opérationnelles sur les vaccins et leurs indications, y compris chez le patient immunodéprimé	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Antifongiques Infections et Immunodépression (dont VIH)	Connaître les principaux éléments des thérapeutiques anti-infectieuses chez les patients immunodéprimés Développer des connaissances en santé sexuelle Savoir prendre en charge les infections sexuellement transmissibles	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20
Tropiques – Alertes Sanitaires	Connaître les principes de réponse du système de santé aux situations sanitaires exceptionnelles avec risque épidémique biologique Connaître les principaux éléments des thérapeutiques anti-infectieuses chez les patients les migrants et les voyageurs	Enseignement magistral Pédagogie interactive	Examen écrit de 2h en juin avec une session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20

## 5. MODALITES DE CANDIDATURES

### UTILISATION E-CANDIDAT :

**Oui**     Non. **Si non, joindre le dossier de candidature.**

### LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui     **Non**

Un questionnaire de positionnement :

Oui     **Non**

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui     **Non**

Autre :

Oui si oui, préciser : \_\_\_\_\_

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- **1 responsable pédagogique de chaque université**

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Les responsables pédagogiques de chaque université**

### VALIDATION D'ACQUIS :

**Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :**

*Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».*

**Instance compétente qui propose l'admission :**

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :  
(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- **1 responsable pédagogique de chaque université**

**Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :**

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Les responsables pédagogiques de chaque université**

## 6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

### NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

- Validation des connaissances acquises pendant la formation par un examen écrit de 2h en juin
- Session de rattrapage en septembre si la moyenne en juin est strictement inférieure à 10/20.
- Assiduité aux séminaires (minimum de 7 journées complètes)

### JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

### Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Au moins un enseignant titulaire de maladies infectieuses et tropicales de l'UFR des Sciences de la Santé de Besançon
- Au moins un enseignant titulaire de maladies infectieuses et tropicales de l'UFR Sciences de Santé de Dijon

## 7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

### MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

### TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

### AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction
- Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues
- Autres

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation. Le comité pédagogique composé du responsable pédagogique du DIU Européen de microchirurgie de chaque université se réunira 2 fois par an.

## 8. DETAILS DES HEURES MOBILISÉES POUR LA FORMATION

**Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université**

**VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :**

*À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.*

*Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :*

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
  - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
  - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

*Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants*

*Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.*

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation					Volume horaire par enseignement en <b>Équivalent ID</b>	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit		
Principes généraux de microbiologie	45.01	Nom : Anaïs POTRON / Xavier VUILLEMIN / Damien FOURNIER Qualité : MCU-PH / PH Etablissement : UFR Santé Besançon - UMLP	6.5	0	0	0	6.5	9.75	
Bon usage des anti-infectieux	45.03	Nom : PIROTH Lionel Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé Dijon	6.75	0	0	0	6.75	10,125	
Les antibiotiques	45.03	Nom : CHIROUZE Catherine / BOUILLER Kévin Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé Besançon - UMLP	6.5	0	0	0	6.5	9,75	
Antibiotiques / Antiparasitaires Maladies vectorielles et zoonotiques	45.03 45.02	Nom : CHIROUZE Catherine / BOUILLER Kévin / Anne-Pauline BELLANGER / Louis BOHARD Qualité : PU-PH / MCU-PH / CCA Etablissement : UFR Santé Besançon - UMLP	6.5	0	0	0	6.5	9,75	
Infections virales Infections selon le terrain	45.03	Nom : BLOT Mathieu Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé Dijon	6.5	0	0	0	6.5	9,75	
Pathologies infectieuses 1	45.03	Nom : CHIROUZE Catherine / BOUILLER Kévin / TISSOT Noémie Qualité : PU-PH / PH Etablissement : UFR Santé Besançon - UMLP	6.5	0	0	0	6.5	9,75	
Pathologies infectieuses 2	45.03	Nom : PIROTH Lionel / BLOT Mathieu Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé Dijon	6.75	0	0	0	6.75	10,125	
Pathologies infectieuses Vaccinologie	45.03	Nom : BLOT Mathieu Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé Dijon	6.75	0	0	0	6.75	10,125	
Antifongiques Infections et Immunodépression (dont VIH)	45.02 45.03	Nom : MILLON Laurence / CHIROUZE Catherine / HUSTACHE Mathieu / BRUNEL Anne-Sophie Qualité : PU-PH / PH Etablissement : UFR Santé Besançon - UMLP	7	0	0	0	7	10,5	
Tropiques – Alertes Sanitaires	-	Nom : RAPP Christophe Qualité : PUPH Etablissement : Hôpital militaire Neully	6.25	0	0	0	6.25	9,375	
<b>Total (en heures)</b>			<b>66</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>66</b>	<b>99</b>	

**VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :**

*Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.*

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : CHIROUZE Prénom : Catherine Qualité : PUPH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	Titulaire	12h45 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : BOUILLIER Prénom : Kevin Qualité : PUPH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	Titulaire	18h ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : MILLON Prénom : Laurence Qualité : PUPH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	Titulaire	1h30 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : BELLANGER Prénom : Anne-Pauline Qualité : MCUPH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	Titulaire	1h30 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : POTRON Prénom : Anaïs Qualité : MCU-PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	Titulaire	2h15 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : VUILLEMIN Prénom : Xavier Qualité : CCA	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	Contractuel	1h52 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : BOHARD Prénom : Louis Qualité : CCA	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	Contractuel	3h22 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : PIROTH Prénom : Lionel Qualité : PU-PH	Université Bourgogne Europe	Université Bourgogne Europe	Titulaire	11h37 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : BLOT Prénom : Mathieu Qualité : PUPH	Université Bourgogne Europe	Université Bourgogne Europe	Titulaire	11h37 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : RAPP Prénom : Christophe Qualité : PUPH	-	Université Bourgogne Europe	Titulaire	6h45 ETD dont 0h ETD rémunérées
Nom : ROBLOT Prénom : France Qualité : PUPH	Université de Poitiers	Université Bourgogne Europe	Titulaire	3h45 ETD dont 0h ETD rémunérées
<b>TOTAL</b>				<b>65h37</b>

**VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :**

*Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.*

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : FOURNIER Prénom : DAMIEN Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU DE BESANCON	Université Marie et Louis Pasteur	5h37 ETD Dont 5h37 ETD rémunérées
Nom : TISSOT Prénom : NOEMIE Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU BESANCON	Université Marie et Louis Pasteur	5h15 ETD Dont 5h15 ETD rémunérées
Nom : HUSTACHE MATHIEU Prénom : LAURENT Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU DE BESANCON	Université Marie et Louis Pasteur	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : BRUNEL Prénom : ANNE-SOPHIE Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU DE BESANCON	Université Marie et Louis Pasteur	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : GRANDVUILLEMIN Prénom : A Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU DIJON ?	Université Bourgogne Europe	1h30 ETD Dont 1h30 ETD rémunérées
Nom : ROUSSAT Prénom : MARIE-ODILE Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU DIJON ?	Université Bourgogne Europe	1h52 ETD Dont 1h52 ETD rémunérées
Nom : SIXT Prénom : THIBAULT Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU DIJON	Université Bourgogne Europe	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : DUONG Prénom : MICHEL Qualité : PRATICIEN HOSPITALIER	CHU DIJON	Université Bourgogne Europe	4h30 ETD Dont 4h30 ETD rémunérées
Nom : MORETTO Prénom : FLORIAN Qualité : CHEF DE CLINIQUE	CHU DIJON	Université Bourgogne Europe	1h30 ETD Dont 1h30 ETD rémunérées
<b>TOTAL</b>			<b>30h45</b>

## 9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

### BUDGET DE LA FORMATION :

#### A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE<sup>1</sup>

**Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).**

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

<b>COÛT TOTAL</b> de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	7915,63 euros
<b>NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS</b> (Pour garantir l'équilibre financier)	9 / 15 *
<b>NOMBRE D'HEURES</b> de la formation (hors stage)	66h00
<b>TARIF HORAIRE</b> par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	14 euros
<b>COUT PEDAGOGIQUE</b> de la formation par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	900 euros
<b>TARIF HORAIRE</b> par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	8 euros
<b>COUT PEDAGOGIQUE</b> de la formation par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	500 euros

**Les étudiants DFMS/DFMSA malgré leur arrivée au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> séminaire doivent régler le même coût pédagogique que les autres étudiants (coût pédagogique formation initiale à 500€)**

**\*Nombre d'étudiants pour Besançon. + 15 pour Dijon soit 30 au maximum pour les 2 universités.**

<sup>1</sup> Mail : [sefocal@univ-fcomte.fr](mailto:sefocal@univ-fcomte.fr)

**MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE :**



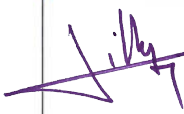
<b>COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	900 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par stagiaire en formation continue</b> payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	1075,00 euros

**MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE :**


<b>COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	500 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit en formation initiale</b> payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR INSCRIT</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	675,00 euros

**10. VISA**

**VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :**

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
<b>Visa pédagogique :</b> Porteur du projet de la formation	Pr Catherine CHIROUZE	02/06/2025		<p>Professeur Catherine CHIROUZE Service de Maladies Infectieuses et Tropicales CHRU de BESANÇON</p> <p>Pour le Président de l'UFC et par délégation La Responsable des Services Administratifs</p>
<b>Visa administratif :</b> Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	05/06/25		<p>UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE UFR SANTÉ BESANCON</p>
<b>Visa financier :</b> Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	12/06/25		<p>Carole COINTEAU</p> <p>UNIVERSITÉ MARIE &amp; LOUIS PASTEUR République française</p>

**VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :**

<b>Avis du conseil de la composante</b>	Date : <u>16/06/2025</u> Joindre la délibération
<b>Directeur de la composante,</b>  <b>Prénom, Nom :</b>  <b>Monsieur le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé</b>	Date : <u>17/06/2025</u>  <b>Signature et cachet :</b> 

Budget du DU / DIU intitulé :

DIU de Thérapeutique anti infectieuse

Daté du :

21/05/2025

DEPENSES		
Enseignements (*)		4 458,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		608,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		5 066,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	2 058,06 €
Charges UFR ou IUT	10%	791,56 €
<b>Cout total du DU DIU</b>		<b>7 915,63 €</b>

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
<b>Reste à financer</b>		<b>7 915,63 €</b>

<b>Nombre d'inscrits au DU DIU</b>		<b>9</b>
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre  
l'équilibre financier de la  
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		<b>879,51 €</b>
--------------------------------	--	-----------------

<b>Prix de la formation par stagiaire en formation continue, hors droits universitaires</b>		<b>900 €</b>
---	--	--------------

Tarif horaire		<b>14 €</b>
---------------	--	-------------

<b>Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires</b>		<b>500 €</b>
---	--	--------------

Tarif horaire		<b>8 €</b>
---------------	--	------------

**Heures et types d'enseignement**

<b>Nombre d'heures total de la formation</b>		66
<b>Enseignants de l'UMLP</b>		
nbre h CM		
nbre h TD		29
nbre h TP		
Total eq TD		29
Cout enseignant UFC		3 480,00 €
<b>Vacataires</b>		
nbre h CM		
nbre TD		16
nbre h TP		
Total eq TD		16
Cout vacataire		978,40 €
<b>Total</b>	<b>Cout total enseignement</b>	<b>4 458,40 €</b>

**Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant**

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

**Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023**

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total	
<b>Amphithéâtres</b>					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €	
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €	
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €	
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €	
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €	
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €	
<b>Amphi Pasteur Hauts de Chazal</b>					
	1j	3552		0,00 €	
	1/2j	1847		0,00 €	
	1h	426		0,00 €	
<b>Salles banalisées</b>					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage	4	152	608,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
<b>Salles spécialisées</b>					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743		0,00 €	
	1/2 j	426		0,00 €	
	1h	129		0,00 €	
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568		0,00 €	
	1/2j	284		0,00 €	
	1h	116		0,00 €	
<b>Location MSHE</b>					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €	
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €	
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €	
<b>Frais de salles - coût total</b>				<b>608,00 €</b>	

**Frais complémentaires pour le fonctionnement général**

Nature des frais complémentaires	Coût
<b>Coût total des frais supplémentaires</b>	<b>0,00 €</b>

*Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)*



6.2-DIU de Médecine d'urgences vitales  
de BFC modif autre 2025-2026

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

## DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

### Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
  - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
  - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

### COMPOSANTE : UFR Sciences de la Santé

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

### DIU DE MEDECINE D'URGENCES VITALES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

### DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

*Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU\_DIU\_creation\_formation\_2025-2026.*

*Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.*

Il est prévu en accord avec l'UMDPCS de l'Université Bourgogne Europe, que l'UFR des Sciences de la Santé de l'Université Marie et Louis Pasteur propose à partir de la rentrée 2025-2026 une offre du DIU de Médecine d'urgences vitales de Bourgogne Franche-Comté **international**.

Il est convenu que l'UFR des Sciences de la Santé de l'Université Marie et Louis Pasteur aura l'entière gestion administrative de cette partie internationale (inscription, budget, diplomation).

### Le public concerné reste le même :

- Docteurs en médecine
- Médecins urgentistes, médecins travaillant en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU) et médecins amenés à prendre en charge des urgences et des patients en soins critiques (réanimateurs, intensivistes, pneumologues, cardiologues...)
- Médecins correspondants de SAMU

### Le volume horaire est à 92h :

3 modules de 4 jours sur 3 semaines non consécutives

- La partie théorique (43h) sera délivrée par visioconférence synchrone suivant le programme du DIU de Médecine d'urgences vitales de Bourgogne Franche-Comté (12 matinées heures Paris de janvier à juin).
- La partie pratique (49h) sera délivrée in situ à une date convenue par les responsables du DIU.

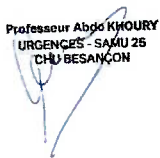
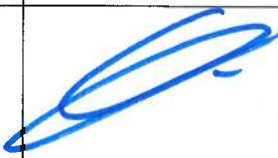


Les intitulés des modules sont les suivants :

- M1 : Urgences cardiovasculaires, respiratoires, neurologique
- M2 : Traumatisé sévère : situations sanitaires exceptionnelles
- M3 : Urgences pédiatriques, gériatriques, gestion de la fin de vie


**Les modalités de contrôle des connaissances** sont :

- Examen écrit sous la forme de QRM portant sur l'ensemble du programme
- Validation : note supérieure ou égale à 10/20
- Assiduité
- Rattrapage

**VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION**

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
<b>Visa pédagogique :</b> Porteur du projet de la formation	Pr Abdo KHOURY	10/06/2025	 Professeur Abdo KHOURY URGENCES - SAMU 25 CHU BESANCON	
<b>Visa administratif :</b> Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	10/06/2025		
<b>Visa financier :</b> Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	12 / 06 / 25		

**VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE**

<b>Avis du conseil de la composante</b>	Date : 16 / 06 / 2025 <b>Joindre la délibération</b>
<b>Directeur de la composante,</b>  Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 17 / 06 / 2025  Signature et cachet : 

6.3-DIU de Médecine d'urgence infirmier de  
BFC modif autre 2025-2026

## DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

### Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
  - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
  - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

### COMPOSANTE : UFR Sciences de la Santé

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

### DIU DE MEDECINE D'URGENCE INFIRMIER DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

### DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

*Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU\_DIU\_creation\_formation\_2025-2026.*

*Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.*

Il est prévu en accord avec l'UMDPCS de l'Université Bourgogne Europe, que l'UFR des Sciences de la Santé de l'Université Marie et Louis Pasteur propose à partir de la rentrée 2025-2026 une offre du DIU de Médecine d'urgence infirmier de Bourgogne Franche-Comté **international**.

Il est convenu que l'UFR des Sciences de la Santé de l'Université Marie et Louis Pasteur aura l'entière gestion administrative de cette partie internationale (inscription, budget, diplomation).

### Le public concerné reste le même :

Infirmiers diplômés d'état travaillant ou souhaitant travailler en structure d'urgence (SAMU-SMUR-SAU)

### Le volume horaire est à 104h :

4 modules de 4 jours sur 4 semaines non consécutives

- La partie théorique (48h) sera délivrée par visioconférence synchrone suivant le programme du DIU de Médecine d'urgences vitales de Bourgogne Franche-Comté (14 matinées heures Paris de janvier à juin).
- La partie pratique (56h) sera délivrée in situ à une date convenue par les responsables du DIU.

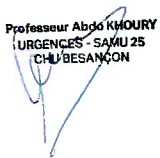
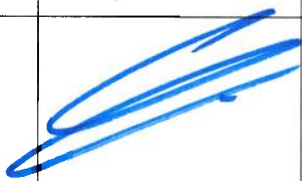


Les intitulés des modules sont les suivants :

- M1 : Urgences cardiovasculaires, respiratoires, neurologique
- M2 : Traumatisé sévère : situations sanitaires exceptionnelles
- M3 : Urgences pédiatriques, gériatriques, gestion de la fin de vie
- M4 : Organisation, démarche qualité, relations partenaires


Les modalités de contrôle des connaissances sont :

- Stage de 100h
- Présence obligatoire aux modules et au stage
- Épreuve rédactionnelle de 2h comportant 8 QRM sur l'ensemble du programme (60% de la note finale)
- Carnet de stage attestant la validation des objectifs (20% de la note finale)
- Mémoire présentant un RETEX ou RMM d'une situation de médecine d'urgence (20% de la note finale)
- Rattrapage

**VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION**

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
<b>Visa pédagogique :</b> Porteur du projet de la formation	Pr Abdo KHOURY	10/06/2025	 Professeur Abdo KHOURY URGENCES - SAMU 25 CHU BESANCON	
<b>Visa administratif :</b> Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	10/06/2025		
<b>Visa financier :</b> Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	<u>12 / 06 / 25</u> --		

**VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE**

<b>Avis du conseil de la composante</b>	Date : <u>16 / 06 / 2025</u> <u>Joindre la délibération</u>
<b>Directeur de la composante,</b>  Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>17 / 06 / 2025</u>  Signature et cachet : 

6.4-DIU de Médecine d'urgence vitales de BFC  
modif tarif 2025-2026

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)  
ou préparant à des examens ou des concours,  
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

**DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF**

**COMPOSANTE : UFR Sciences de la Santé**

**INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification de tarif est demandée :**

**DIU DE MEDECINE D'URGENCES VITALES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

**NOMBRE D'HEURES : 92h**

**MONTANTS DES FRAIS PAR INSCRIT :**

<b>COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	2500,00 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit</b> payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	2675,00 euros (compléter)

<b>COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	2000,00 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit</b> payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	2175,00 euros (compléter)

**AJOUT D'UN NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT INTERNATIONAL** (voir détails en page 2) :

<b>COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit international</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	1300,00 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit</b> payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR INSCRIT INTERNATIONAL</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	1475,00 euros

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)  
ou préparant à des examens ou des concours,  
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

**BUDGET DE LA FORMATION :**

**A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE<sup>1</sup>**

**Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).**

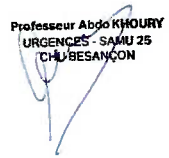



Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.


<b>COÛT TOTAL</b> de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	10093,75 euros
<b>NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS</b> (Pour garantir l'équilibre financier)	8 / 30
<b>NOMBRE D'HEURES</b> de la formation (hors stage)	92h
<b>TARIF HORAIRE</b> (hors frais d'inscription)	14,13 euros
<b>COÛT PEDAGOGIQUE</b> de la formation <b>PAR INSCRIT INTERNATIONAL</b> (hors frais d'inscription)	1300,00 euros

<sup>1</sup> Mail : [sefocal@univ-fcomte.fr](mailto:sefocal@univ-fcomte.fr)

**VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION**

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
<b>Visa pédagogique :</b> Porteur du projet de la formation	Pr Abdo Khoury	10/06/2025	 Professeur Abdo KHOURY URGENCES - SAMU 25 CHU BESANCON	
<b>Visa administratif :</b> Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole Cointeau	10/06/2025		
<b>Visa financier :</b> Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal Gillon	/12 /06 /25 / /	 	

**VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE**

<b>Avis du conseil de la composante</b>	Date : / 16 / 06 / 2025 / <u>Joindre la délibération</u>
<b>Directeur de la composante,</b>  Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : / 17 / 06 / 2025 /  Signature et cachet : 

Budget du DU / DIU intitulé :

DIU de Médecine d'urgence vitales de BFC

Daté du :

20/05/2025

<b>DEPENSES</b>		
Enseignements (*)		5 960,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		500,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		6 460,00 €
Charges communes SeFoC'Al	26%	2 624,38 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 009,38 €
<b>Cout total du DU DIU</b>		<b>10 093,75 €</b>

<b>RECETTES</b>		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
<b>Reste à financer</b>		<b>10 093,75 €</b>

<b>Nombre d'inscrits au DU DIU</b>		<b>8</b>
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre  
l'équilibre financier de la  
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		1 261,72 €
--------------------------------	--	------------

<b>Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires</b>		<b>1 300 €</b>
---	--	----------------

Tarif horaire		14,13
---------------	--	-------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		92
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	22
	nbre h TD	
	nbre h TP	25
	Total eq TD	49,67
Cout enseignant UFC		5 960,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	0
	Cout vacataire	0,00 €
<b>Total</b>	Cout total enseignement	<b>5 960,00 €</b>

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

**Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023**

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
<b>Amphithéâtres</b>				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
<b>Amphi Pasteur Hauts de Chazal</b>				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
<b>Salles banalisées</b>				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
<b>Salles spécialisées</b>				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
<b>Location MSHE</b>				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
<b>Frais de salles - coût total</b>				<b>0,00 €</b>

**Frais complémentaires pour le fonctionnement général**

Nature des frais complémentaires	Coût
<b>Coût total des frais supplémentaires</b>	<b>0,00 €</b>

*Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)*



6.5-DIU de Médecine d'urgence infirmier de  
BFC modif tarif 2025-2026

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)  
ou préparant à des examens ou des concours,  
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

## DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : **UFR Sciences de la Santé**

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

**DIU DE MEDECINE D'URGENCE INFIRMIER DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

NOMBRE D'HEURES : **104h**

MONTANTS DES FRAIS PAR INSCRIT :

<b>COÛT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	1920,00 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit</b> payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	2095,00 euros

<b>COÛT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	960,00 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit</b> payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	1135,00 euros

**AJOUT D'UN NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT INTERNATIONAL** (voir détails en page 2) :

<b>COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit international</b> payable à SeFoC'Al en fin de formation	1100,00 euros
<b>FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit</b> payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
<b>MONTANT TOTAL PAR INSCRIT INTERNATIONAL</b> (coût pédagogique + frais d'inscription)	1275,00 euros

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)  
ou préparant à des examens ou des concours,  
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

**BUDGET DE LA FORMATION :**

**A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE<sup>1</sup>**

**Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).**



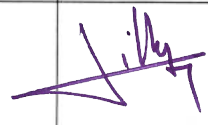

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.


<b>COÛT TOTAL</b> de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	10250,00 euros
<b>NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS</b> (Pour garantir l'équilibre financier)	10 / 30
<b>NOMBRE D'HEURES</b> de la formation (hors stage)	104h
<b>TARIF HORAIRE</b> (hors frais d'inscription)	10,58 euros
<b>COÛT PEDAGOGIQUE</b> de la formation <b>PAR INSCRIT INTERNATIONAL</b> (hors frais d'inscription)	1100,00 euros

<sup>1</sup> Mail : [sefocal@univ-fcomte.fr](mailto:sefocal@univ-fcomte.fr)

**VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION**

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
<b>Visa pédagogique :</b> Porteur du projet de la formation	Pr Abdo Khoury	10/06/2025	 Professeur Abdo KHOURY URGENCES - SAMU 25 CHU BESANCON	
<b>Visa administratif :</b> Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole Cointeau	10/06/2025		
<b>Visa financier :</b> Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal Gillon	/ 12 / 06 / 25 / /		

**VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE**

<b>Avis du conseil de la composante</b>	Date : / 16 / 06 / 2025 / Joindre la délibération
<b>Directeur de la composante,</b>  Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : / 17 / 06 / 2025 /  Signature et cachet : 

Budget du DU / DIU intitulé :

DIU de Médecine d'urgence infirmier de BFC

Daté du :

20/05/2025

DEPENSES		
Enseignements (*)		6 560,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		6 560,00 €
Charges communes SeFoC'Al	26%	2 665,00 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 025,00 €
<b>Cout total du DU DIU</b>		<b>10 250,00 €</b>

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
<b>Reste à financer</b>		<b>10 250,00 €</b>

<b>Nombre d'inscrits au DU DIU</b>		<b>10</b>
------------------------------------	--	-----------

*En deça de ce nombre  
l'équilibre financier de la  
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		1 025,00 €
--------------------------------	--	------------

<b>Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires</b>		<b>1 100 €</b>
---	--	----------------

Tarif horaire		10,58
---------------	--	-------

**Heures et types d'enseignement**

<b>Nombre d'heures total de la formation</b>		104
<b>Enseignants de l'UMLP</b>		
nbre h CM		24
nbre h TD		
nbre h TP		28
Total eq TD		54,67
Cout enseignant UFC		6 560,00 €
<b>Vacataires</b>		
nbre h CM		
nbre TD		
nbre h TP		
Total eq TD		0
Cout vacataire		0,00 €
<b>Total</b>	<b>Cout total enseignement</b>	<b>6 560,00 €</b>

**Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant**

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

**Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023**

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
<b>Amphithéâtres</b>				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
<b>Amphi Pasteur Hauts de Chazal</b>				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
<b>Salles banalisées</b>				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
<b>Salles spécialisées</b>				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
<b>Location MSHE</b>				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
<b>Frais de salles - coût total</b>				<b>0,00 €</b>

Frais complémentaires pour le fonctionnement général	
Nature des frais complémentaires	Coût
<b>Coût total des frais supplémentaires</b>	<b>0,00 €</b>

*Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)*



250616 Extrait PV Formation CONTINUE

Conseil de gestion  
du 16 juin 2025 à 16h30  
EXTRAIT DU Procès-Verbal

Habilitation DIU et DU 2025-2026 (Hors Campagne)

M. le Doyen soumet au vote du conseil une création et deux modifications de tarifs de DIU hors campagne.

CREATIONS

- DIU de thérapeutique Anti-Infectieuse

MODIFICATIONS AUTRES QUE TARIF

- DIU de médecine d'urgence infirmier
- DIU de médecine d'urgences vitales

MODIFICATIONS DE TARIF

- DIU de médecine d'urgence infirmier
- DIU de médecine d'urgences vitales

Le conseil vote à l'unanimité ces propositions de création/modifications relatives aux trois DIU ci-dessus.

Pr Thierry MOULIN



Directeur de l'UFR Sciences de la Santé de l'UMLP